



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

*PROCES VERBAL N°10 DU 24.06.2024
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024*

PRESIDENT: M. CASTEL Frédéric

PRESENTS: MM. DALLA POZZA Pascal, DE FARIA Thomas, DELANDHUY Raphaël, GOMAS Olivier, MEMBRADO Yann, PEREIRA José

EN VISIO : M. RAYBAUDI Thierry (représentant des arbitres au CoDir)

EXCUSÉ : M. MEZRICHE Toufik

Le Président M. CASTEL Frédéric ouverte la séance à 18 h 30.

I / PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

La CDA manifeste son soutien face aux deuils qui touchent Abdessamed HARBOULI ainsi qu'au club de l'ASOFA et à la famille de Julien VELUT, membre de la Commission d'Appel du DAF.

La CDA exprime toute son amitié à nos amis François NALOT et François BIDAULT qui font face à des moments difficiles.

La CDA félicite Kenny TRANSLER pour sa promotion en qualité d'arbitre R2 ainsi que Jordan BEAUJOIN et Oualid BELHADI pour leur réussite à la candidature ligue. Elle encourage, par ailleurs, Raphaël dans sa volonté de retrouver la ligue au plus vite.

La CDA remercie les municipalités de Romilly-sur-Seine et de Bar-sur-Seine et leur club hôte, à savoir le Romilly Champagne FC et le Foyer Barséquanais, pour l'accueil et la qualité en tout point remarquable pour l'organisation des finales jeunes et adultes.

1.2 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°9 a été approuvé par messagerie électronique et publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 22.05 Abdel FEZOUA met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 22.05 Fabien CHOLLIER envoie un CM de reprise.

Le 23.05 Jocelyn LAFOND, Président du TAC, met en copie la CDA de sa demande de pouvoir faire auditionner une personne supplémentaire à l'occasion de la Commission des Compétitions du 30.05.

Le 23.05 Aziz HAFIDI rédige un mail expliquant les raisons d'une sanction durant un match. Il lui est demandé d'utiliser le formulaire adéquat disponible sur le site du DAF.

Le 24.05 Mathéo KREB fournit un CM de reprise et demande à pouvoir officier avant la fin de saison.

Le 24.05 Toufik MEZRICHE produit un justificatif pour son absence à sa convocation en Commission de Discipline.

Le 24.05 Anthony PEREZ fait parvenir un CM de prolongation d'indisponibilité.

Le 25.05 Sacha RIGLET informe que sa blessure est résolue et qu'il reprendra dès le début de la saison prochaine.

Le 25.05 Philippe POUJOL, Président du Foyer Barséquanais, questionne sur la situation de deux de ses arbitres afin de régulariser son club vis-à-vis du Statut de l'arbitrage.

Le 25.05 L'UNAF met en copie la CDA de son courrier envoyé à Monsieur Philippe PAULET, Président du DAF, en lien avec la recrudescence des incivilités envers les officiels (arbitres / délégués).

Le 26.05 Lana MATRY met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié.

Le 26.05 Francis CUNY met en copie la CDA de l'envoi de son rapport circonstancié suite à la finale U18 consolante.

Le 27.05 Mustapha AZEGAGH fait parvenir un CM de poursuite d'indisponibilité.

Le 27.05 Samuel PEDRO met en copie la CDA de son rapport circonstancié demandé par la Commission des Compétitions suite à son observation du 26.05.

Le 27.05 David DESPRET et David MATHURIN mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports circonstanciés ou disciplinaires

Le 27.05 Tom LEROY est en mesure de produire un CM de reprise.

Le 28.05 Abdel FEZOUA met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 29.05 Sacha RIGLET demande s'il lui est possible d'arbitrer son club en qualité de bénévole. Il lui est réclamé un CM de reprise afin de régulariser sa situation.

Le 01.06 Matthieu COTTIAS, Président du FC Trainel signale un forfait pour son équipe B.

Le 03.06 David MATHURIN et Abdel FEZOUA mettent en copie la CDA de l'envoi de leurs rapports disciplinaires.

Le 03.06 Ahmed GRICH sollicite des informations en lien avec les FIA. Cédric le renseigne.

Le 04.06 Nahil DJEMAA, Lana GEORGE le 10.06 puis Nolan LEGERE le 11.06 et enfin Yoan SZKUDLAREK le 13.06 interrogent sur les délais des défraiements pratiqués par le DAF.

Le 08.06 le FC Bréviandes informe d'un forfait de son équipe U16.

Le 10.06 David MATHURIN met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 10.06 Vianney ROYER demande à intégrer le corps des arbitres clubs. La CDA valide sa demande.

Le 10.06 Samuel GUINOT, dirigeant du FC Vallant les Grés, signale une attitude et un comportement qu'il considère inapproprié d'un arbitre sur un match de D3.

Le 11.06 Fabrice DESTIVELLE demande à intégrer le corps des AA. La demande est validée.

Le 12.06 Nabil BOULACHEB demande à ne pas être observé la saison prochaine. La CDA valide sa requête.

Le 12.06 Philippe POUJOL, Président du Foyer Barséquanais, demande le process à suivre pour qu'un arbitre intègre le corps des AA. José lui fait une réponse adaptée à la situation de l'arbitre concerné.

Le 15.06 David DESPRET signale un déplacement en vain car équipe recevant absente.

Le 17.06 Majhoub NAJLAOUI demande à intégrer le corps des AA. La CDA valide la demande.

Le 17.06 Sébastien BOURDIER interroge sur les délais des règlements. Cédric lui répond.

Le 18.06 Abdel FEZOUA met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 18.06 David LOBREAU questionne sur les défraiements sur les finales. Cédric lui fait une réponse.

Le 19.06 Yann MEMBRADO sollicite le renouvellement de son année sabbatique. Au regard des motifs invoqués, la CDA accède à sa requête.

Le 20.06 Yanis VELAY demande le processus de restitution de son dossier médical. Une réponse lui est faite.

Le 21.06 Yoan SZKUDLAREK souhaite connaître la procédure pour accéder à sa boîte mail LGEF. Olivier est sollicité.

Le 23.06 Oualid BELHADI fait acte de candidature à un poste au sein de la future CDA.

Le 24.06 Blandine DEBARLE, secrétaire de l'UFC Aube, sollicite un justificatif d'incapacité à l'arbitrage d'un de ses arbitres. La CDA n'est pas en mesure de délivrer ce type de document.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 LIGUE

Le 24.05 le service informatique de la ligue informe que le 28.05 les applications de la FFF ne seront pas disponibles en raison d'une maintenance.

1.2 CRA

La CRA informe le 06.06 que les dossiers de renouvellement des licences d'arbitres sont en ligne. Yannick DANDRELLE, membre de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage, met en copie la CDA de sa demande d'informations en lien avec les clubs aubois qui évolueront en R3 la saison prochaine.

Le 22.06 la CRA a organisé un séminaire ETRA à Hautvillers dans la Marne auquel la CDA était représentée par José.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 23.05 la Commission des Compétitions met en copie la CDA de sa réponse au club de l'ESNA suite à la confirmation de sa réserve d'avant match du 18.05 en U16.

Le 24.05 la Commission des Compétitions demande à la CDA d'informer les arbitres de la décision prise de procéder à une minute de silence sur les terrains du DAF suite au décès brutal de Jordan DENNEULIN joueur et éducateur au club de Courrières foudroyé lors d'un entraînement.

Le 27.05 la Commission des Compétitions demande, si possible, la désignation de trio sur des matchs à enjeux en D2 et d'arbitres en D3 pour la journée du 02.06. Ladite commission réclame des rapports circonstanciés à l'arbitre et à son observateur suite au déroulé d'un match de D2.

Cette même commission valide le 27.05 la demande de la CDA d'effectuer une minute de silence en soutien de notre collègue Abdessamed Harbouli à l'occasion de la finale de Coupe de l'Aube.

Le 28.05 Cédric envoie les invitations et accréditations pour les finales adultes. La commission des compétitions communique, ce même jour, les couleurs des tenues utilisées à l'occasion des finales.

Le 31.05 Cédric interroge les services de la ligue sur l'actualisation des dossiers de renouvellement des licences d'arbitres.

Cédric demande régulièrement des compléments d'informations à plusieurs jeunes arbitres afin d'envoyer les convocations pour audience en Commission de discipline.

Le 11.06 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du DAF et co-animateur du pôle communication envoie un diaporama, disponible en ligne, mettant en lumière le corps arbitral sur les finales jeunes et adultes. La CDA à travers son Président le remercie chaleureusement pour cette action de promotion de l'arbitrage.

2.2 CDA

Le 23.05 Thierry envoie les convocations pour les finales jeunes.

La CDA a réalisé le 25.05, à l'occasion des finales jeunes, la première partie d'une formation d'observateurs qui a regroupée 14 candidats. Olivier en a géré l'aspect organisationnel. La seconde partie sera réalisée au DAF avec pour objectif le debrief d'après match et l'harmonisation de la notation.

Le 27.05 José envoie les convocations pour les finales adultes.

Le 28.05 la CDA fait parvenir ses décisions aux arbitres auditionnés.

Le 28.05 Thierry, au nom de la CDA, félicite l'ensemble des arbitres ayant officié sur les finales jeunes pour la qualité des prestations qui furent appréciées de tous.

Le 30.05 Olivier communique le listing des stagiaires validés cette saison ainsi que la liste de ceux non validés. La CDA valide sa proposition.

Ainsi les adultes ci-dessous sont affectés pour la saison prochaine en D3 et en JAD pour les jeunes:

BLANCHET	GEOFFREY	CHAPELAINS R.C.S.
KORBA	YASSIN	CRENEY F.C.
QUERE	STEVEN	MARIGNY ST MARTIN A.S.
TEIXEIRA	VINCENT	CHAPELAINS RCS
VERDIER	MAXIME	SPORTING FOOTBALL CLUB
KHARROUBA	OTHMAN	F.C. BREVIANDES
DIAS ALVES	BOAVENTURA	F.C. BREVIANDES
BELDJOUDI	GUILLAUME	ROSIERES O.M.
BERTRAND	TOM	J.S. ST JULIEN FOOTBALL CLUB
COTTIAS	MATTHIEU	F.C. TRAINEL
EL IDRISSE	LHAOIRI	E.S. NORD AUBOIS
NDIAYE	MATAR	U.F.C. AUBE
KADDACHE	NABIL	A.S. PONT SAINTE MARIE
EL FASKAOUI	AYOUB	F.C. NOGENTAIS
LUVUALU MAMBI	JOSE KASIALA	J.S. ST JULIEN FOOTBALL CLUB
WATARA	SOULEYMANE	F.C. METROPOLE TROYENNE
SGHIR	REDOUANE	A.S. CHARTREUX
MORAIS	BLANDINE	J.S. VAUDOISE

Suite aux différents examens terrains effectués pendant la saison, la CDA a le regret de ne pas pouvoir valider dans la fonction d'arbitre les stagiaires suivants qui ont la possibilité de refaire une FIA :

DA MOTA	MICKAEL	A.S. CHARTREUX
DIAS	JORGE	DROUPT ST BASLE
GEORGE	LANA	ESSOR S.C. DU MELDA
MALKI	ISMAEL	A.S. PONT STE MARIE
GONZALES	ADRIEN	FOYER BARSEQUANAIS
ZARIOH	YASSINE	F.C. BREVIANDES
WISS	ALEXIS	MARIGNY ST MARTIN A.S.
RIGLET	SACHA	A.G. TROYES
PIMPERNET	ELSA	F.C. SAINT MEZIERY

Le 02.06 la CDA soumet au CoDir pour validation les classements de la saison ainsi que les affectations pour la saison 2024-2025.

Les arbitres sont informés individuellement de leur classement et affectations pour la saison à venir. Les stagiaires sont également informés de leur validation ou non.

Un club demande si son arbitre non validé doit repayer les frais d'inscription à une nouvelle FIA. José lui répond par l'affirmative.

De même, deux jeunes arbitres non validés demandent des explications afin de comprendre les axes de travail qu'ils doivent réaliser. Une réponse personnalisée est faite à chacun.

La CDA communique à l'ensemble des arbitres le lien permettant de réaliser le renouvellement de leur licence. Les premiers retours sont faits le 06.06.

Le 11.06 Gilles Moreau, représentant des arbitres du District de la Marne et formateur F.I.A., signale le comportement d'un jeune arbitre.

La CDA soumet son nouveau RI au Codir pour validation qui entre en application au 1^{er} juillet 2024. Thierry en sa qualité de représentant des arbitres au CoDir a proposé le montant des indemnités d'arbitrage pour le futur championnat de futsal que le DAF prévoit de mettre en place à l'automne.

Le CoDir valide la somme de 29.50 euros en sus des indemnités kilométriques usuelles.

À l'occasion de cet évènement, le CoDir par l'intermédiaire de son Président, Philippe PAULET, charge la CDA de procéder à la formation des dirigeants des clubs qui assisteront les arbitres officiels.

Le 14.06, la CDA sollicite de notre DTA, les conditions et dates pour présenter ses candidats à la candidature ligue. Matthieu LOMBARD indique que cela devra être fait fin août.

Le 15.06 la CDA sollicite la réservation des installations afin de réaliser le test physique de début de saison le 07.09.2024.

La CDA échange avec Brigitte THIEBAUT, Déléguée LFP, pour l'organisation du prochain rassemblement mais aussi sur les axes de travaux communs (féminisation, fidélisation...)

Yann envoie régulièrement le listing des observations réalisées afin de faciliter les défraiements.

Le 19.06 Frédéric sollicite la réservation des installations du Centre Sportif de l'Aube pour les FIA de la saison prochaine. Il transmet par la même occasion les dates retenues pour ces formations à notre DTA. José fait un retour à la CDA du séminaire organisé par la CRA à Hautvilliers dans la Marne. Ce temps d'échanges avec la CRA et les Présidents des autres CDA de la ligue a été bénéfique et mis à profit pour renforcer le lien avec les districts voisins. À l'occasion de ce séminaire, des outils ludiques de mise en situation de nos arbitres ont été expérimentés.

La CDA est informée régulièrement des modifications apportées aux différents championnats, des tirages au sort des coupes départementales ainsi que des carences, convocations voire des sanctions faites aux arbitres par les différentes commissions du DAF.

La CDA continue ses recherches d'un club hôte permettant la labélisation du pôle entraînement.

IV / DESIGNATIONS

4.1 ADULTES

Le 28.05 Auguste AUGIERr sollicite le retrait d'une désignation pour raison familiale.

Le 03.06 Patrick MARIVAL demande à réintégrer le corps des arbitres centraux. La demande est acceptée.

Le 04.06 Tom BERTRAND envoie un CM d'indisponibilité.

Le 07.06 Raphaël DELANDHUY demande la procédure à suivre pour obtenir une année sabbatique. José lui fait une réponse.

Le 09.06 Jonathan NOUALHAGUET signale une absence de dernière minute pour raison de santé. La CDA reste en attente de son justificatif car le document reçu n'est pas daté.

4.2 JEUNES

Le 24.05 Titouan ALEXANDRE demande à pourvoir officier sur un match avant la fin de saison afin de couvrir son club. Il sollicite le 27.05 de l'aide pour annuler une indisponibilité.

Le 24.05 Ismail MAILLET et Erwan GRIGIS demandent le retrait de leur désignation du 01.06 pour raison scolaire.

Le 24.05 Elise MALICKI signale une indisponibilité pour raison médicale.

Le 24.05 Alexis WISS demande le retrait de sa désignation du 25.05 pour raison professionnelle.

Le 26.05 Mathieu LAMBOT se met à la disposition de la CDA suite au report de son match du 25.05.

Le 28.05 Adrien MALICKI relève une désignation alors qu'il avait posé une indisponibilité. Thierry lui demande une plus grande rigueur dans la gestion de ses indisponibilités.

Le 29.05 Blandine MORAIS demande, suite à une gêne musculaire, le retrait d'une désignation.

Le 30.05 David MATHURIN signale l'absence d'un AA.

Le 30.05 Adrien MALICKI annonce une indisponibilité car déjà engagé avec son club pour un tournoi.

Le 31.05 Nahil DJEMAA alerte d'une désignation incompatible avec sa situation que Thierry corrige.

Le 31.05 Nolan LEGERE signale une désignation alors qu'il avait posé une indisponibilité.

Le 31.05 Aymen EL BOUSAKSAKI demande à poser une indisponibilité.

Le 01.06 Erwan GRIGIS sollicite le retrait d'une désignation pour raison de santé.

Le 03.06 Ewan LOBREAU demande un retrait de désignation car il ne peut être véhiculé.

Le 06.06 Mathéo KREB produit un justificatif à son absence à désignation.

Le 07.06 Dylan FLEURIOT signale son absence à désignation puis envoie un CM d'indisponibilité le 10

Le 07.06 Maxime SYREN constate une double désignation et demande quel match il doit arbitrer.

Le 08.06 Souleymane WATARA informe de son absence pour raison de santé.

Le 12.06 Maxime SYREN prévenu par téléphone d'une désignation tardive, constate que cette dernière n'apparaît pas sur son application du portail des officiels. José lui communique les informations nécessaires pour qu'il organise son déplacement.
Le 12.06 Nabil KADDACHE donne une explication à son absence à désignation.
Le 14.06 Adrien GONZALES signale une absence de dernière minute.

4.3 OBSERVATIONS – TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le 23.05 Olivier GOMAS signale qu'un jeune stagiaire est en grande difficulté.
Le 26.05 Jean Michel MAINGAUT constate l'absence de l'arbitre qu'il devait observer.
Le 31.05 Anthony PEREZ demande s'il doit se déplacer pour une observation alors que l'arbitre a annoncé son absence. La désignation est annulée.

V / ETDA

5.1 GROUPE PERFECTIONNEMENT

Raphaël attend le début de la prochaine saison pour proposer un nouveau fonctionnement plus en phase avec les attentes et besoins de nos arbitres.

5.2 REFERENTS ARBITRES

Raphaël, Thomas, Toufik et Pascal sont peu sollicités en cette fin de saison.

5.3 POLE ENTRAINEMENT

Toufik est absent ce jour.

5.4 FIA

La CDA a le plaisir de compter 5 nouveaux formateurs en FIA suite à la réussite de Oualid BELHADI, Abdessamed HARBOULI, David MATHURIN, Raphaël DELANDHUY et José PEREIRA à la formation d'initiateur niveau 1 réalisée par la CRA au CREPS de Reims le 23 juin. Ils vont pouvoir être associés aux prochaines sessions de FIA dont les dates pour la prochaine saison sont les suivantes :

FIA 1 :

Samedi 21 et 28 septembre 2024 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Dimanche 22 et 29 septembre 2024 de 8h30 à 12h30

Module 7 le samedi 5 octobre 2024 de 8h30 à 12h30

FIA 2 :

Samedi 11 et 18 janvier 2025 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Dimanche 12 et 19 janvier 2025 de 8h30 à 12h30

Module 7 le samedi 25 janvier 2025 de 8h30 à 12h30

La CDA prévoit, avec le soutien de la CRA et l'intervention de Rachid CHANDOURI de réaliser une formation futsal dès que le projet de création d'un championnat départemental se concrétisera.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président de la CDA Frédéric CASTEL, lève la séance à 21H10.

La prochaine réunion sera fixée, après les élections du DAF qui auront lieu le 27/06/2024.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président, M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire, M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)